
IMMIGRATION

Canada

Permis de travail

Instructions du bureau des visas de Hong Kong

Pour les pays suivants :

Hong Kong (RAS), Macao (RAS),
Mongolie, Taïwan

Pays exclu :

République populaire de Chine (RPC)

Les résidents de la RPC doivent utiliser
les instructions du bureau des visas
de Beijing, Shanghai et Guangzhou



Table des matières

Liste de contrôle des documents –

Tous les permis de travail

Liste de contrôle des documents –

Aide familial résident

Liste de contrôle des documents

Le défaut de joindre tous les documents requis au moment de présenter votre demande pourrait entraîner le refus de celle-ci. Le bureau des visas n'enverra pas d'autres demandes concernant les documents requis figurant sur ces listes.

Les documents qui ne sont ni en français ni en anglais doivent être accompagnés d'une traduction en anglais ou en français.

DOCUMENTS REQUIS POUR TOUS LES DEMANDEURS	
EN PLUS DE TOUS LES DOCUMENTS DE LA LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS - PERMIS DE TRAVAIL :	
Formulaire <i>Informations sur la famille</i> (IMM 5707F) dûment rempli. Les personnes âgées de 18 ans et plus doivent remplir et signer leur propre formulaire.	<input type="checkbox"/>
Les certificats de police de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant six mois consécutifs ou plus depuis que vous avez 18 ans.	
Si vous devez obtenir un <i>certificat d'absence d'activité criminelle</i> de Hong Kong : <ul style="list-style-type: none">Obtenir auprès du Centre de réception des demandes de visa (Hong Kong, Mongolie ou Taïwan) le plus près la lettre de demande et présenter l'accusé de réception de votre demande au service de police de Hong Kong.	<input type="checkbox"/>
<p>Pour les contrats de travail de <u>six mois</u> ou plus, ou pour les personnes dont le travail comporte des relations étroites avec le public, telles que les travailleurs dans le domaine des sciences de la santé, les travailleurs dans des laboratoires cliniques, les préposés aux patients dans des foyers de soins infirmiers ou de gériatrie, les stagiaires en médecine et les médecins qui sont en affectation à court terme, les enseignants des écoles primaires et secondaires, et les éducateurs de la petite enfance, les domestiques, les travailleurs prenant soin à domicile d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapées, les employés de garderies et autres emplois semblables :</p> <ul style="list-style-type: none">Preuve que vous avez subi un examen médical. Vous devez passer l'examen médical requis avant de présenter votre demande en consultant l'un des médecins désignés. Vous devez informer le médecin désigné que vous avez l'intention de visiter le Canada. <p>Lorsque vous consultez le médecin désigné, vous devez apporter les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">quatre photos qui satisfont aux exigences des spécifications des photographies;votre passeport original;une photocopie de la page des données biographiques de votre passeport. <p>Une fois que vous aurez passé votre examen médical, le médecin désigné vous fournira une copie de votre formulaire d'examen médical. Ce formulaire doit être joint à votre demande. La présentation de ce formulaire ne garantit pas l'approbation de votre demande. Tous les coûts associés aux examens médicaux sont assumés par le demandeur et ne sont pas remboursables.</p>	<input type="checkbox"/>

***Veuillez prendre note :** On pourrait vous demander lors du traitement de fournir une preuve de vos compétences linguistiques en français ou en anglais.

Liste de contrôle des documents – Aide familial résident

DOCUMENTS REQUIS POUR TOUS LES DEMANDEURS	
EN PLUS DE TOUS LES DOCUMENTS DE LA LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS - PERMIS DE TRAVAIL :	
Formulaire <i>Demande de permis de travail</i> (IMM 1295) dûment rempli.	<input type="checkbox"/>
Formulaire <i>Informations sur la famille</i> (IMM 5645F) dûment rempli.	<input type="checkbox"/>
Votre passeport valide. Le passeport doit être valide pour la durée du contrat de travail et doit contenir une page vierge outre la dernière page.	<input type="checkbox"/>
Deux (2) photos de vous. Toutes les photos doivent satisfaire aux exigences des spécifications des photographies . Au verso de la photo, écrire le nom et la date de naissance de la personne qui figure sur la photo. Les demandeurs qui doivent présenter leurs renseignements biométriques n'ont pas à présenter de photographies sur papier.	<input type="checkbox"/>
Une copie de votre Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT).	<input type="checkbox"/>
Si vous avez l'intention de travailler au Québec : <ul style="list-style-type: none"> Vous devez obtenir et présenter une copie de votre <i>Certificat d'acceptation du Québec</i> (CAQ) auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). 	<input type="checkbox"/>
Une copie de votre certificat de naissance et de l'attestation du statut (p. ex. HKID et approbation dans le passeport) de votre pays de résidence actuelle (sur les deux côtés).	<input type="checkbox"/>
Contrat d'emploi signé par vous et votre employeur potentiel au Canada.	<input type="checkbox"/>
<p>Une preuve de la capacité financière de l'employeur canadien de recruter un aide familial à temps plein est requise. Votre employeur doit fournir une preuve de revenu pour les deux dernières années. Cette preuve doit consister en des documents indépendants d'une tierce partie produits par une source canadienne fiable et facilement vérifiable, y compris l'avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada.</p> <p>Les autres documents à l'appui peuvent consister des lettres d'emploi indiquant le salaire, les fiches de paie, les attestations bancaires et les états financiers préparés par un professionnel autorisé.</p> <p>Remarque : Si votre employeur désire fournir ces documents directement au consulat général du Canada, il doit le faire par courriel (HKONGIMMIGRATION@international.gc.ca) dans un délai de 30 jours à partir de la date de la présentation de la demande. Tous les documents fournis par votre employeur doivent comporter votre nom, votre date de naissance et votre numéro de passeport afin que notre bureau puisse joindre ces documents à votre demande.</p>	<input type="checkbox"/>

<p>Preuve de résidence de votre employeur canadien et preuve de son statut au Canada (statut de citoyen canadien ou de résident permanent). Si votre employeur potentiel n'est pas un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada, une preuve de son statut de résident temporaire et son endroit de résidence.</p>	<input type="checkbox"/>
<p>Preuve de formation ou expérience de travail pertinente liée à l'emploi offert au Canada. Vous devez montrer que vous satisfaites aux exigences précises dans votre Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT).</p> <p>La preuve de formation ou d'expérience peut comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Six mois de formation à temps plein en salle de classe dans un domaine lié à l'emploi offert au Canada; • Preuve d'un emploi récent (au cours des trois dernières années) à temps plein lié à l'emploi potentiel offert au Canada. 	<input type="checkbox"/>
<p>Registres originaux faisant état des études. Votre niveau d'études doit satisfaire aux exigences précisées sur votre Étude d'impact sur le marché du travail (EIMT).</p> <p>Pour les études faites aux Philippines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si votre poste requiert un diplôme d'études équivalent à un diplôme d'études secondaires canadien, vous devez fournir la confirmation que vous avez réussi vos études secondaires et au moins deux années d'études postsecondaires durant lesquelles au moins 72 crédits ont été obtenus. 	<input type="checkbox"/>
<p>Lettres de recommandation de vos anciens employeurs et de votre employeur actuel. Les lettres d'emploi doivent contenir des informations sur les tâches que vous avez accomplies, ainsi que le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de vos employeurs.</p> <p>Vous devez joindre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les documents officiels et visas ou approbations (le cas échéant) pour ces périodes d'emploi; • Les contrats d'emploi doivent indiquer vos tâches, vos dates d'emploi et votre poste. • Si vous avez travaillé aux Philippines : preuve des cotisations de l'employeur au Système de sécurité sociale (SSS) 	<input type="checkbox"/>
<p>Les certificats de police de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant six mois consécutifs ou plus depuis que vous avez 18 ans.</p> <p>Si vous devez obtenir un <i>certificat d'absence d'activité criminelle</i> de Hong Kong : Obtenir auprès du Centre de réception des demandes de visa (Hong Kong, Mongolie ou Taïwan) le plus près la lettre de demande et présenter l'accusé de réception de votre demande au service de police de Hong Kong.</p> <p>Si vous êtes un ressortissant des Philippines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un certificat du NBI (copie originale) émis au cours des trois derniers mois et marqué d'un sceau sec et de votre empreinte de pouce (une copie personnelle n'est pas acceptable). <p>Si les observations « AUCUN DOSSIER CRIMINEL », « AUCUN DOSSIER EN ATTENTE » ou « DOSSIER TEL QU'ÉNONCÉ » figurent sur le certificat du NBI, présentez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une explication écrite émise par le NBI concernant cette observation; • Tous les documents de la cour concernant les accusations criminelles. (Fournir les copies intégrales de la décision ou du règlement du dossier. Les attestations des greffiers de la cour ne sont pas acceptables); • Votre propre explication de l'incident menant aux accusations. 	<input type="checkbox"/>
<p>La preuve que vous avez subi un examen médical. Vous devez passer l'examen médical requis avant de présenter votre demande en consultant l'un des médecins désignés. Vous devez informer le médecin désigné que vous avez l'intention de visiter le Canada.</p>	<input type="checkbox"/>

<p>Lorsque vous consultez le médecin désigné, vous devez apporter les documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ quatre photos qui satisfont aux exigences des spécifications des photographies; ○ votre passeport original; ○ une photocopie de la page des données biographiques de votre passeport. <p>Une fois que vous aurez passé votre examen médical, le médecin désigné vous fournira une copie de votre formulaire d'examen médical. Ce formulaire doit être joint à votre demande. La présentation de ce formulaire ne garantit pas l'approbation de votre demande. Tous les coûts associés aux examens médicaux sont assumés par le demandeur et ne sont pas remboursables.</p>	
<p>Utilisez le formulaire <i>Recours aux services d'un représentant</i> (IMM 5476F) si quelqu'un vous a aidé à remplir la demande.</p> <p>Un représentant est quelqu'un qui a fourni des conseils, une consultation ou une orientation à <u>n'importe quelle étape</u> du processus de demande d'immigration ou des procédures d'immigration. Si quelqu'un vous a représenté ou conseillé dans le cadre de la présentation de votre demande, alors cette personne est votre représentant. Pour de plus amples renseignements, consultez le Guide 5561 - Instructions - Recours aux services d'un représentant.</p> <p>Si vous ne divulguez pas l'identité de votre représentant, votre demande pourrait être refusée et vous pourriez devenir interdit de territoire au Canada pour une période de cinq ans.</p>	<input type="checkbox"/>

***Veuillez prendre note :** On pourrait vous demander lors du traitement de fournir une preuve de vos compétences linguistiques en français ou en anglais.

Déclaration

Joignez cette liste de contrôle avec votre demande et remplissez ce qui suit :

J'ai, (nom) _____, examiné la liste de contrôle des documents et je désire présenter ma demande. Je reconnais que le défaut de fournir les documents énumérés dans la liste de contrôle pourrait faire en sorte que ma demande soit jugée incomplète et entraîner son refus. Je reconnais et je comprends que tous les frais associés à la demande ne sont pas remboursables.

Signature :

Date :